

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 10 MAI 2021

N° 2021-07-01

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du trois mai deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire à Buis-les-Baronnies, sous la Présidence de Claude AURIAS :

La présente séance se déroule dans le cadre de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134 Présents (mini 30) : 58
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253 Présentes : 76 Exprimées par pouvoirs : 65 Total (mini 128) : 141
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs chacun de 6 voix)

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

1 représentante de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 6 voix)

Jacqueline BOUYAC

3 représentants des EPCI (porteurs chacun de 2 voix)

Gilles CREMILLIEUX, Alain JEUNE, Jean-Jacques MONPEYSEN

52 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

BERNARD Sébastien, BESSON Dominique, BOMPARD Marc, BRETTON Hélène, CAHN Philippe, CANIZAREZ Gérard suppléant, CHAREYRE Laurent, CHAUVET Véronique, COURBET Viviane, CREMILLIEUX Gilles, DECONINCK Stéphane, DENIEAULT Jeannie, FERRIGNO Rosy, FROMENT Fabrice, GARCIA Jean, GENTIL Anne, GLEIZE Robert suppléant, GODART Christian, GOURDON Claudine, JACQUEMART Vincent, JAN Maryvonne, JEUNE Alain, LABROT Alain, LANTEAUME Catherine, LEVRERO Alain, MALLIÉ Dominique, LIEVAUX Prunelle, MAOUI Renée, MONIER Marie-Pierre, MORHET-RICHAUD Patricia suppléante, NIVON Jacques, NORIS Jennifer, PAGIS Agnès suppléante, PASERO Jean-Noël, PECH-RABASSE Martine, PELACUER Jean-Marc, PELOUX Nicole, PRUNSTER Magali, REYNAUD Pierre suppléant, RICHARD Éric, ROLLAND Michel, ROUSSELLE Didier, ROUX Frédéric suppléant, ROUX Serge, RUYSSCHAERT Christelle, SABATIER Philippe, SZTUKA David suppléant, TARDY Lionel, TOUCHE Danielle, TOURTET Eliane, TRACOL Yann, YAFFEE Caroline.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Philippe DE BEAUREGARD et Nicolas DARAGON à Claude AURIAS, Jeannick MARTOGLIO et Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, André GILLES et Marlène MOURIER à Didier-Claude BLANC, Laurence GIRARD à Dominique BESSON, Corinne MOULIN à Jacqueline BOUYAC, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX, Julien DECORTE et Jean-Paul MAZEL à Rosy FERRIGNO, Yannis ROCHAS à Alain LABROT, Pierre COMBES à Marie-Pierre MONIER, Pascale ROCHAS à Jean-Jacques MONPEYSEN, Chantal EYMEOD et Robert GARCIN à Nicole PELOUX, Claude BAS à Christelle RUYSSCHAERT, Claire LAPIE à Caroline YAFFEE.

Délégués excusés

Fabienne BARBANSON, Éric BARTHELEMY, Christian BARTHEYE, Muriel BREDY, Pascal CIRER-METHEL, Marie FLOQUET, Sylvie GARNERO, Jean-Michel LAGET, Céline LASCOMBES, Jean-Denis LODS, Franck MUCKE, Muriel PIZZA, Sylvain VELLAS

Invités excusés

Philippe NUCHO Sous-préfet de Nyons

Participaient également à la réunion :

Patricia BILCOQ suppléante,

Madame Jacqueline BOUYAC est nommée secrétaire de séance.

Objet : Approbation des Comptes de Gestion, vote des Comptes Administratifs, affectation définitive des résultats 2020.

1. Le Président présente les **Comptes de Gestion 2020** du budget principal ainsi que du budget annexe établis par le Trésorier du Syndicat Mixte et certifiés conformes par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical approuve les Comptes de Gestion budget principal ainsi que du budget annexe "Programmes Territoriaux" du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

2. Le Président présente les **Comptes Administratifs 2020** du budget principal ainsi que du budget annexe "Programmes Territoriaux" du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales puis sort de la salle.

Mme Jacqueline BOUYAC, prend la parole et fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical adopte les Comptes Administratifs 2020 du budget principal ainsi que du budget annexe "Programmes Territoriaux" du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

3. Affectation des résultats 2020 :

Résultat d'exécution du budget 2020

Budget Principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	-250 960.82 €		-336 266.75 €	-587 227.57 €
Fonctionnement	1 122 083.34 €	250 960.82 €	237 878.58 €	1 109 001.10 €
TOTAL	871 122.52 €	250 960.82 €	-98 388.17 €	521 773.53 €

Budget Annexe	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Fonctionnement	-245 704.49 €		108 283.79 €	-137 420.70 €
TOTAL	-245 704.49 €		108 283.79 €	- 137 420.70 €



Le Président propose au Comité Syndical d'affecter les résultats définitifs 2020 du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales de la façon suivante :

Budget Principal	Sens	Compte	Objet	Montant
Investissement	Dépense	001	Solde d'exécution	587 227.57 €
Investissement	Recette	1068	Besoin de financement	587 227.57 €
Fonctionnement	Recette	002	Excédent reporté	521 773.53 €

Budget Annexe	Sens	Compte	Objet	Montant
Fonctionnement	Dépense	002	Déficit reporté	137 420.70 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** D'affecter les résultats définitifs 2020 du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales de la façon suivante :

Budget Principal	Sens	Compte	Objet	Montant
Investissement	Dépense	001	Solde d'exécution	587 227.57 €
Investissement	Recette	1068	Besoin de financement	587 227.57 €
Fonctionnement	Recette	002	Excédent reporté	521 773.53 €

Budget Annexe	Sens	Compte	Objet	Montant
Fonctionnement	Dépense	002	Déficit reporté	137 420.70 €

- **Donne** tous pouvoirs au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

